

Le 9 avril 2010

Madame Lois Mahon
Présidente
Ordre des éducatrices et des éducateurs
de la petite enfance
438, avenue University, bureau 1900
Toronto (Ontario) M5G 2K8

Madame,

C'est pour moi un grand plaisir de mettre en lumière la mesure la plus récente que notre gouvernement a prise pour soutenir l'apprentissage des enfants et les services de garde d'enfants partout en Ontario. Le ministre des Finances a annoncé dans le budget de la semaine dernière que l'Ontario allait investir 63,5 millions de dollars par année pour combler en permanence l'insuffisance de financement laissée par le gouvernement fédéral. Ces fonds remplaceront les fonds perdus en 2006 lorsque le gouvernement fédéral a annulé l'accord fédéral-provincial en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en Ontario.

L'Ontario s'engage à donner aux enfants le meilleur départ possible pour réussir dans leurs études et dans la vie. Depuis 2003, la capacité des garderies agréées a augmenté de plus de 67 000 places, dont 22 000 résultent directement de nos investissements dans l'initiative Meilleur départ. De plus, comme vous le savez, le premier ministre McGuinty a annoncé en octobre dernier la mise en œuvre de l'apprentissage à temps plein pour les enfants de quatre et cinq ans. D'ici 2015, 245 000 enfants au jardin d'enfants et à la maternelle auront accès à des programmes d'apprentissage à temps plein dans les écoles, ainsi qu'à des programmes avant et après l'école si leurs parents le désirent.

En accordant des fonds provinciaux de 63,5 millions de dollars aux services de garde d'enfants, notre gouvernement continue de renforcer le soutien qu'il donne aux familles et aux enfants. Grâce à ces fonds, les enfants, et surtout ceux des familles à revenu faible ou moyen, continueront d'avoir accès à des services de garde d'enfants agréés de haut calibre et abordables. Cela signifie également que nos partenaires municipaux et les réseaux locaux Meilleur départ pourront faire de la planification dans un environnement stable et que nos collectivités continueront de maintenir la précieuse ressource que sont les services de garde d'enfants.

L'Ontario ne peut toutefois pas financer tout seul le système d'apprentissage des jeunes enfants et de services de garde d'enfants. Nous sommes déçus que le gouvernement fédéral ait cessé d'assurer la stabilité du secteur des services de garde d'enfants, et c'est la raison pour laquelle nous continuons de lui demander de remettre

en vigueur les accords fédéraux-provinciaux en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants auxquels il a mis fin il y a quatre ans.

Notre investissement accru dans les services de garde d'enfants est un investissement dans la stabilité de l'apprentissage et du soin de nos plus jeunes enfants. Nous avons bien hâte de continuer de travailler avec tous nos partenaires – les municipalités, les réseaux Meilleur départ, les fournisseurs de services et les parents – pour offrir aux familles et aux enfants des services sur lesquels ils peuvent compter aujourd'hui et dans les années à venir.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

Laurel Broten